Initiative anti-minarets en Suisse : la Cour européenne va se prononcer en juillet

01/07/2011 à 17h25
La Cour européenne des droits de l'homme à Strasbourg a annoncé que sa décision relative à l'initiative suisse interdisant la construction de minarets serait connue le vendredi 8 juillet 2011.

Au lendemain de son acceptation par le peuple, quatre associations musulmanes (l'Association culturelle des musulmans de Neuchâtel, la Ligue des musulmans de Suisse, la Fondation de la communauté musulmane de Genève ainsi que l'Association des musulmans de Genève) avaient décidé de saisir la Cour européenne.

Tdg.ch

(Merci à Hello)